



01/2022

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

LA NOUVELLE REGLEMENTATION EN MATIERE D'EVALUATION DES ESSMS



FORMATION EN DISTANCIEL

Contexte

Depuis septembre 2020, la Haute Autorité de Santé (HAS) a entamé l'élaboration d'un nouveau dispositif d'évaluation des Etablissements et Services Sociaux et Médico- Sociaux. L'objectif est de valoriser les démarches mises en œuvre par les ESSMS pour améliorer le parcours de vie et de soins des personnes accompagnées.

La finalisation des travaux de la HAS sur l'évaluation des ESSMS est arrivée à son terme au premier semestre 2022, les premières évaluations selon le nouveau dispositif, commenceront en janvier 2023 pour laisser aux acteurs le temps de s'approprier les nouveaux éléments.

Qu'est-ce qui va changer concrètement ? Qui sera concerné ? A quel moment ? L'URIOPSS vous propose de vous accompagner sur l'appropriation des enjeux de la réforme de l'évaluation pour pouvoir préparer sereinement ce changement de méthode et d'outils.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître le nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS
- Appréhender les nouvelles méthodes d'évaluation et l'impact que cela a pour la structure en termes d'amélioration continue de la qualité
- Maîtriser les composantes du référentiel unique d'évaluation

PROGRAMME

CLASSE VIRTUELLE (7 heures)

- Pourquoi le système d'évaluation des ESSMS évolue-t-il ?
 - Objectifs et enjeux de la réforme
 - Contexte réglementaire et nouveau calendrier
 - Genèse des travaux de la HAS
- Présentation du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS
 - Périmètre, étapes
 - Outils : référentiel, manuel, Si Synaé
- Comment mettre en œuvre le nouveau dispositif d'évaluation ?
 - Visite d'évaluation, auto évaluation... impact sur le processus d'amélioration continue de la qualité
 - Les nouvelles méthodes d'évaluation, la cotation...
 - Exercice pratique
- Qu'en est-il des organismes évaluateurs ?
 - Point sur l'accréditation COFRAC et le cahier des charges HAS

Nota bene : l'URIOPSS propose également des sessions d'accompagnement individuel sur mesure pour les ESSMS qui souhaiteraient être appuyés dans la mise en œuvre du dispositif d'évaluation (réalisation de l'auto-évaluation, rédaction et suivi du plan d'actions, ajustements et préconisations ...). Pour plus d'information : m.vincent@uriopss-hdf.fr.

Dates / Horaires / Durée

Deux sessions possibles composées de 2 classes virtuelles :

- **27 et 29 septembre** 13h30 à 17h (soit 7h)
- Ou
- **15 et 17 novembre** 13h30 à 17h (soit 7h)

> [s'inscrire en ligne](#)

Intervenante

Claire ADAM - [Présentation](#)

Public(s), pré-requis

Équipe de direction, d'encadrement, responsable qualité.

Tarif

Adhérent cotisant : 275 €

Capacité maximum

12 personnes

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)
- Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions
- Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis en cours de formation
- Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une fiche individuelle en ligne au stagiaire
- Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une évaluation à froid en ligne au stagiaire

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'Uriopss Hauts-de-France a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : m.babela@uriopss-hdf.fr

